

Réunions salaire 17 février et 2 mars

Pour les CDI et les intérimaires

Il faut augmenter les salaires !!

Cette année, malgré des bénéfices qui vont largement dépasser le milliard d'euros (annonce le 3 mars), la direction va arrêter de verser la prime gilet jaune et l'intéressement sera en chute libre.

Il est d'autant plus vital que les salaires augmentent !

Augmentation générale uniforme du salaire de base pour tous les CDI et les intérimaires

- Augmentation générale des salaires de 400 € avec un salaire minimum de 1 800 € brut.
- Un rattrapage salarial global équivalent à l'ensemble de la perte subie des 8 dernières années.
- Egalité de traitement entre les intérimaires et les CDI : tous les intérimaires doivent bénéficier de l'augmentation de salaire quelle que soit leur date d'arrivée sur le site PSA.

Concernant les femmes :

- Egalité salariale entre les femmes et les hommes avec un rattrapage pour celles qui n'ont pas eu d'évolution salariale.

Concernant les travailleurs intérimaires :

- Le paiement à 100 % du chômage dès la fin du mois.
- Le passage automatique du coefficient 170 à 180 au bout de 6 mois.
- La prise en compte dès le 1er jour de travail de la qualification et de l'expérience professionnelle.

Prime transport :

- Revalorisation de la prime transport et son indexation sur l'augmentation du prix des carburants.
- Prise en charge à 100 % pour les titres de transport en commun

Restauration :

- Revalorisation de la prime d'équipe et prise en charge à 70 % de l'employeur aux frais de restauration.

Levée immédiate de toutes les mesures de baisse salariale du NCS et du NEC :

- Retour du paiement à 45% des heures supplémentaires au lieu de 25 %.
- Abolition du système des compteurs et abandon du principe de modulation.
- Le paiement des heures supplémentaires pour les salariés qui le souhaitent.
- Indemnisation du chômage à 100 %.
- Rétablissement du barème de l'ACCAC d'avant le NCS.
- Abandon de la mesure de contrat à temps partiel et à salaire partiel pour les équipes de Nuit.
- Retour de la Prime Evolution Garantie (PEG) pour les salariés de plus de 20 ans d'ancienneté.
- Rétablissement de la subrogation des indemnités de la Sécurité sociale sur tous les sites du groupe et le retour d'un service paye permanent sur chaque site

La direction profite du COVID pour tenter d'aggraver les compteurs

Mercredi 10 février, la direction centrale a convoqué les syndicats pour proposer un nouveau système de compteurs. Le projet n'a pas été entièrement dévoilé mais nous savons d'ores et déjà que l'objectif de la direction est qu'aucun samedi ou heure supplémentaire ne soit entièrement payé à 100 %.

Sur l'ensemble du groupe, les compteurs ont été suspendu sur l'année 2020 et personne ne s'en est plaint, bien au contraire. Depuis le 1^{er} janvier, ils sont réactivés sur le groupe sauf sur Poissy, (toujours en Activité Partielle mais plus pour longtemps).

En Janvier dernier, des salariés du Ferrage à Sochaux ont fait grève et ont obtenu qu'un samedi sur 2 soit payé à 100 % à la fin du mois au lieu d'un samedi sur 3. La direction veut revenir là-dessus.

La seule chose à faire est de mettre les compteurs à la poubelle !

Les samedis au volontariat et payés à 100 % + la majoration à la fin du mois !

Episode neigeux : la direction a été irresponsable !

Malgré l'épisode neigeux que nous avons vécu mardi 9 février et qui était prévu par les services météo depuis le week-end précédent, la direction a maintenu la production en équipe d'après-midi jusqu'à l'heure habituelle à 21h02. Elle a même fait faire une demi-heure supplémentaire aux salariés de l'atelier Ferrage.

- De nombreux salariés habitant dans les campagnes ont mis plusieurs heures pour rentrer chez eux.
- Ceux utilisant le réseau de transport STAR de Rennes ont dû se débrouiller pour rentrer chez eux car la circulation de bus avait été stoppée en début de soirée par précaution.

Le mépris de la direction pour la sécurité des salariés est révoltant.

Pour produire coûte que coûte, elle a laissé galérer la plupart d'entre-nous des heures durant tout en prenant de nombreux risques pour rentrer du travail.

Choquant !

Certains hiérarchiques ont eu des réflexions désobligeantes envers des salariés qui sont arrivés en retard mercredi 10 février alors que les routes étaient enneigées. Certains ont même menacé de retirer les retards sur la paie !

Vu les circonstances météorologiques exceptionnelles, les reproches et les retraits sur salaires sont inadmissibles. Cette attitude a été encouragée par la direction qui s'est permise de dire dans son message du n° vert mercredi dernier que « *chaque salarié est invité à prendre ses dispositions pour être présent à la prise de poste* » .

Sans commentaire.

Produire coûte que coûte malgré la pénurie mondiale de puces

Cet acharnement à vouloir produire coûte que coûte, même en faisant prendre des risques aux salariés, est d'autant plus incompréhensible que le groupe PSA est confronté, depuis début février à la pénurie mondiale de puces électroniques qui met à l'arrêt de très nombreux constructeurs automobiles.

De nombreuses pièces électroniques manquent et perturbent la production dans tout le groupe PSA. La direction affrète des avions, quasi quotidiennement, depuis l'Europe de l'est, où sont fabriqués les calculateurs, pour amener les quelques centaines de pièces de la journée. Malgré ça des centaines de voitures ne sont pas complètes et finissent sur les parcs. Les retoucheurs, mis en chaîne la semaine pour pallier au sous-effectif, doivent venir le samedi pour remettre en état les voitures...

Cet acharnement à produire des voitures à une vitesse toujours plus folle, jusqu'à l'arrêt total prochain de l'usine par manque de pièces est une folie !